À nos lecteurs

Objekttyp: **Group**

Zeitschrift: **Domaine public**

Band (Jahr): **23 (1986)**

Heft 821

PDF erstellt am: **04.06.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.
Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.
Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

http://www.e-periodica.ch

T.P.G.: Transports publics gratuits

Dès le 31 mai, le paysage urbain de Genève se verra enrichi de 120 bicyclettes roses. Il ne s'agit ni de référence déguisée au titre d'un best-seller, ni d'une action du mouvement gay, mais d'un nouveau moyen de transport, public, écologique et... GRATUIT!

L'idée n'est pas vraiment nouvelle: dans les années soixante, Amsterdam a eu ses «vélos blancs» qui ont roulé plusieurs années avant de disparaître, les uns volés, les autres enlevés par la police, car la loi prescrit que les vélos laissés sur la voie publique doivent être cadenassés. Même dans la ville des «freaks», on ne badine pas avec le règlement!
A La Rochelle, en 1976, c'est la Municipalité qui avait mis 250 vélos neufs à la disposition des habitants et des visiteurs pour alléger la circulation au centre-ville. Deux ans plus tard, l'action se transformait en opération de «location gratuite», qui implique la présence de préposés pour prêter les vélos en des endroits précis et à certaines heures. L'expérience fonctionne toujours aujourd'hui. D'autres tentatives se sont moins bien déroulées, comme celle de Berne, où les «vélos verts» ont rapidement été volés.

L'échec enregistré dans la Ville fédérale n'a pas découragé les animateurs du GLAJ (Groupe de liaison genevois des associations de jeunesse)*, qui lancent en décembre 1985 des appels, par voie d'affiches et de tracts et avec l'aide de la presse pour la collecte de bicyclettes usagées. Le succès est immédiat: en quelques mois, deux cents vélos sont offerts au GLAJ qui se charge de les remettre en état et de les peindre en rose, «couleur du rêve». Car il faut une bonne dose d'optimisme pour se lancer dans cette aventure. Le vélo public dérange nos habitudes pour au moins deux bonnes raisons: il oblige à un effort physique — il faut pédaler — et psychologique. En effet, ce véhicule que nous allons utiliser et qui n'est pas à nous, qui n'est même pas à quelqu'un d'autre puisqu'il est à tout le monde sans être à personne frustre notre instinct de propriété. Cette entreprise ne mérite, à notre avis, que des encouragements. Comme le dit la plaquette éditée par le GLAJ, «le vélo public implique une conception des relations sociales basée sur la confiance et la responsabilité». Aux usagers de montrer que la formule est viable.
Trouver un début de solution à un problème de transports urbains sans débats parlementaires, nominations de sous-commissions et allocations à des bureaux d'études de crédits à plusieurs zéros, n'est-ce pas merveilleux? Ici, il suffit d'un peu d'imagination, de pas mal d'enthousiasme et d'honnêteté et d'un bon coup de jarret.
La règle du jeu est simple: n'importe qui peut se servir d'un vélo rose à condition de ne pas se l'approprier, de le laisser après usage dans un endroit bien en vue et de ne pas lui faire quitter la ville. En cas de panne ou de crevaison, un coup de fil au GLAJ qui se chargera de la réparation. A noter que certains ateliers genevois ont accepté de réparer aussi les vélos roses gratuitement, bravo et merci à ces commerçants d'avant-garde!
Pour fêter dignement le lancement des 120 premiers vélos publics, le GLAJ organise le 31 mai un défilé cycliste qui partira à 14 h. 15 de la Patinoire des Vernets pour aboutir au Quai du Général-Guisan où aura lieu le baptême du vélo rose, en musique et avec un apéro. Quant aux amateurs lausannois de la petite reine, ils pourront toujours se rabattre ce même jour sur la désormais traditionnelle journée du vélo... et que ça roule!

M.A.M.

* Adresse utile: GLAJ - 5, rue du Village Suisse, 1205 Genève. Tél. 022/28 64 40. Pour vos dons: Ccp 12-1651-3 (mention «vélo public»).

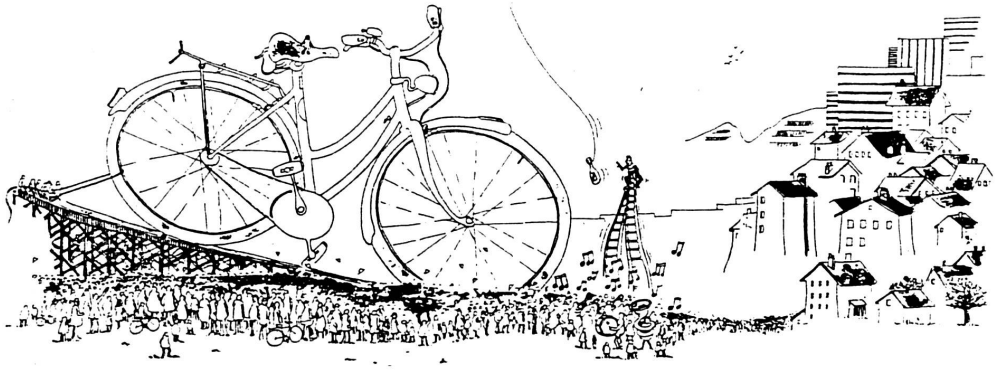

A nos lecteurs

Depuis le début du mois, notre équipe de permanents a carrément doublé en effectifs et augmenté de 30% en temps de travail. Suite à l'annonce parue dans DP, nous avons pu engager Mme Joseline Junod qui assure le «suivi administratif» de notre hebdomadaire, assiste M.A.M. et pourra le remplacer si nécessaire pour le bouclement du journal. Nous saluons l'arrivée de Mme Junod, déjà très à l'aise à DP grâce à une longue expérience professionnelle similaire et un contact heureux avec l'ordinateur, véritable machine à tout faire au petit bureau de la rue Saint-Pierre!